

3 ême trimestre année scolaire 2017-2018





Cher•e•s élèves, parents et membres de la communauté éducative.

Cette année scolaire, à bien des égards, peut être considérée comme une année de transition, avec d'importants changements à venir pour la rentrée prochaine, au premier rang desquels la semaine de 4 jours. Fortement demandée par les enseignants et une partie des familles, cette mesure prendra effet à la prochaine rentrée. Mettant un terme à une organisation expérimentée pendant 3 ans, la décision de changer les rythmes scolaires n'implique pas pour autant d'oublier tout ce qui a été mis en œuvre à cette période.

En effet, l'expérimentation de nouveaux horaires, de nouvelles activités avec un encadrement adapté, a permis d'offrir à une grande partie des enfants du Gosier un accès à de nombreux loisirs et activités de découverte dans les domaines du sport, de la culture ou de la citoyenneté. Une dimension essentielle, que je ne souhaite pas perdre de vue, à l'heure où nous reprenons, avec le Conseil Municipal, l'organisation des temps scolaires.

C'est la raison pour laquelle la collectivité a préparé une évaluation, destinée à tirer parti des 3 années de mise en œuvre du projet éducatif de territoire (PEDT). Si celui-ci a pu impliquer des difficultés pour certains, notamment en termes d'organisation, le PEDT a représenté une réelle chance pour une grande partie des familles gosiériennes. Ainsi, selon vos réponses – tant des parents que des autres

membres de la communauté éducative – la ville pourrait être amenée à proposer une offre d'accueil de loisir le mercredi matin. Cela permettrait d'éviter que les progrès acquis ne soient pas brutalement perdus au profit de la télévision ou du désœuvrement d'enfants dont les parents n'auraient pas accès à des loisirs ou activités de qualité.

D'autres éléments seront également étudiés pour nous permettre d'adapter toujours au mieux l'offre de service à vos attentes. Ce questionnaire, accessible en format papier et en version dématérialisée sur le site de la ville, a été diffusé du 16 avril au 4 mai, et ses résultats sont en cours d'exploitation. Bien entendu, un retour sera fait à la Communauté éducative et les remarques des répondants seont prises en compte.

Bonne lecture à vous!

Votre Maire, Jean-Pierre DUPONT



Temps scolaire : le consensus au service de la réussite des enfants

L'organisation des temps scolaires a fait l'objet, pour 2014-2017, d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT), qui avait notamment pour ambition de mieux respecter le rythme chronobiologique des enfants. Conformément à la loi ayant porté à l'adoption du PEDT, le rythme scolaire retenu depuis 2014 était celui de 4,5 jours et demi par semaine. Ce choix, en rupture totale avec des organisations familiales et sociétales ayant prévalu jusque là, a nécessité la mise en œuvre d'une organisation assez lourde pour la programmation et l'encadrement des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Ayant souhaité diversifier la qualité et la quantité d'activités proposées, la ville organisait soit directement ces activités, par le biais de ses animateurs/trices, soit par l'intermédiaire de partenaires ayant répondu aux appels à projets de la collectivité.

Remettre en cause cette organisation en changeant de rythme scolaire dès la rentrée 2017-2018 aurait induit des conséquences financières et humaines trop lourdes. Ainsi, malgré la dérogation ouverte par le décret 2017-1108 du 27 juin 2017, cette option n'a pas été retenue, d'autant que la procédure en pareil cas supposait un formalisme difficile à respec-

ter au vu de la date tardive de parution (notamment quant à la concertation avec les conseils d'écoles et l'inspecteur de circonscription).

Les parents et les enseignants ayant très fortement demandé le retour à la semaine de 4 jours, la municipalité a ainsi fait le choix d'opter à compter de la rentrée 2018-2019 pour cette organisation du temps scolaire. Après consultation au préalable des conseils d'écoles et avis de l'Inspecteur de circonscription, la ville a transmis le 25 janvier 2018 une première proposition d'organisation du temps scolaire respectueuse des recommandations académiques, notamment sur la durée de la pause méridienne. Cette proposition, validée par l'inspecteur de circonscription, était néanmoins différente de l'avis des conseils d'école. Une réunion a donc été organisée avec l'ensemble des directeurs d'école en présence de l'inspecteur de circonscription. À l'issue de ces échanges, et des observations faites par plusieurs représentants des parents d'élèves, la ville a souhaité privilégier le consensus, afin de favoriser une organisation optimale des familles et donc un développement harmonieux des enfants.

Ainsi, l'organisation du temps scolaire suivante est arrêtée pour l'année scolaire 2018-2019 :

•	•				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	
7h-8h	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	
8h-11h30	Classe	Classe	Classe	Classe	
11h30-13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	
13h30-16h	Classe	Classe	Classe	Classe	
16h-18h	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	

Directeur de publication : Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier Rédacteur en chef : Corinne GÉRION, Directrice Générale des Services

Rédaction : Direction de l'Éducation

Secrétariat de rédaction : Direction de la Communication Crédits photographiques : Ville du Gosier, Fotolia.

Tirage: 3 000 ex.

Vous pouvez télécharger le jounal «Gosier Educ@tion» au format PDF

sur le site web de la Ville : www.villedugosier.fr

G2R - Gosier réduit et réemploie auprès des scolaires

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets (S.E.R.D), 6 écoles du Gosier ont participé aux différentes actions organisées par la ville. L'objectif étant de sensibiliser à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner des clés pour agir au quotidien tant à la maison qu'à l'école.

Plusieurs activités étaient à l'honneur comme les ateliers de recyclage et de compostage à l'école élémentaire de Grande-Ravine (26 élèves) et celle de Pliane (15 élèves). Ils ont permis aux enfants de fabriquer des masques et des oiseaux à partir de matières plastiques respectivement non-recyclables et recyclables. Les élèves ont également participé à des ateliers théoriques et pratiques sur le cycle de la matière organique et le compostage.

Enfin, la série d'ateliers s'est terminée par une journée de nettoyage de la mare de Pont Pavé avec ces mêmes écoles. Deux ateliers de sensibilisation étaient proposés, afin d'attirer leur attention sur l'impact que peut avoir leur comportement sur le milieu marin. Ces actions, organisées par la ville, ont été animées par l'association la Ressourcerie des Arts, l'association Education Populaire Saint-Martin de Porres et l'École de la Mer.

Enfin, durant les nouvelles activités périscolaires, trois écoles maternelles ont participé à un atelier de fabrication d'instruments de musique, leur donnant la possibilité de recycler des matériaux afin de fabriquer un objet ludique et de les décorer en les personnalisant. Il s'agissait des écoles suivantes, avec en moyenne 15 élèves par groupe : l'Houezel, Mare-Gaillard, Eugène Alexis.

Cette action a été animée par l'association Autê.

La participation active des élus de la commission Environnement, Julien BONDOT et Adrienne LAMASSE est à souligner.

L'implication de tous et la bonne participation des élèves et des enseignants grâce à la préparation en amont avec les équipes pédagogiques, les parents et le soutien de la Communauté d'agglomération de la Riviéra du Levant a permis la réussite de cette action.

Organisée, à l'initiative de la Direction de l'Environnement et du cadre de Vie, cette démarche a été couronnée de succès grâce à la collaboration des agents de la Direction de l'Éducation, et de la Direction de la Communication.

Ces actions pourront être reconduites cette année. Restez connectés !



La classe de CM2 de Pliane contente de son atelier recyclage...



Les Maternelles de Mare-Gaillard en atelier Chacha sous l'œil bienveillant de l'élu à la commission environnement, 3ème Adjoint de quartier, Julien BLONDOT



Les CM2 de Pliane en atelier Compostage...



Les CM2 à la Mare de Pont Pavé écoutent les consignes pour le nettoyage...



Les élèves se sont impliqués dans leur tâche....



Une journée qui s'achève par des sacs remplis....



Les élèves écoutent les explications du spécialiste en compostage Alan LE JELOUX



Les CM2 ont pu réaliser leur 1er Compost....



Les filles ont réalisé des tableaux recyclés en relief....



Les garçons se sont associés pour créer un oiseau recyclé en volume....

ALSH: mais encore?

QU'EST CE QUE C'EST?

Plus connu sous le nom d'accueil de loisirs ou centre aéré, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est une structure qui accueille des enfants déjà scolarisés et des jeunes pour des loisirs éducatifs pendant ou en dehors des heures scolaires.

QUEL APPORT ÉDUCATIF?

Le projet d'accueil découle du projet éducatif de l'organisateur qui définit les objectifs de l'action éducative en proposant des activités de loisirs favorisant le développement de l'enfant.

Ainsi, les enfants peuvent profiter de différentes activités : manuelles, de détente et de découverte, culturelles sportives et artistiques, ou scientifiques et techniques. Dans un souci de participer à la socialisation et à la prise d'autonomie de l'enfant, la ville du Gosier propose aux enfants de vivre leurs loisirs en ALSH dans différents établissements scolaires du territoire

Au mois de juillet, à travers diverses activités de loisirs, la collectivité du Gosier contribue à permettre aux enfants du gosier de profiter de leurs vacances.

Le thème 2018 : «Gosier, station nautique»...

En début d'année scolaire un thème est retenu pour l'année par un comité de pilotage qui est constitué des référents ALSH et de quelques directeurs d'ALSH. Lors des vacances de juillet, la réflexion est portée sur un sous thème, qui se veut, certes, éducatif tout en ne perdant pas de vue que ce sont avant tout des vacances proposées aux enfants qui n'ont peut être pas la chance de voyager. Alors, le thème doit être suffisamment accrocheur et innovant afin de créer une dynamique permettant à l'enfant d'entrer dans un univers convivial et ludique.



Un cadre réglementaire strict!

L'accueil de loisirs doit faire l'objet d'une déclaration et d'une demande d'agrément auprès de la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS), qui l'adresse au préfet du département.

L'organisateur établit un projet éducatif et est tenu de souscrire un contrat d'assurance en responsabilité civile.

S'il s'agit d'un accueil d'enfants de moins de 6 ans, l'avis du président du Conseil départemental est requis. Ainsi, le médecin responsable de la protection maternelle et infantile (PMI) est consulté pour valider l'adaptation du site aux besoins et aux rythmes de l'enfant, les modalités d'organisation et de fonctionnement du centre.

Cette demande permet d'obtenir une autorisation de fonctionner où sont mentionnées les capacités et les conditions d'accueil ainsi que l'âge des enfants. Autant d'éléments garantissant la sécurité des enfants reçus!

Les ALSH en pratique

Qui?

Le directeur d'ALSH

Il est le garant de la sécurité physique et morale des enfants accueillis, il élabore, en concertation avec l'équipe d'animation un projet pédagogique. Il assure l'encadrement, l'animation et l'administration du centre

L'animateur

Il a pour mission la gestion et l'encadrement de la vie quotidienne des enfants, et ainsi a sous sa responsabilité un groupe d'enfants dont l'effectif varie selon la tranche d'âge.

Quand?

- Les accueils de loisirs se déroulent pendant les temps extrascolaires, c'est-àdire les jours où il y a pas école (Ex : les grandes et petites vacances scolaires, ou journée entière sans école).
- Les accueils périscolaires fonctionnent en période scolaires et sont proposés durant les temps libres avant et après les heures de classe. Ex: le mercredi, les NAP, pendant la pause méridienne

Horaires d'accueil des ALSH :

7h00-17h00 : les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis (fermé les samedis et jours fériés...)

Où s'informer et s'incrire?

Les informations peuvent être prises auprès de la Direction de l'éducation au pôle administratif du Gosier, Périnet. Lundi, Mardi, Jeudi : 7h30 - 13h / 14h30-17H Mercredi et Vendredi : 7h30 - 13h @villedugosier.fr

Tél. : 0590 84 54 22

Les inscriptions sont ouvertes auprès de la Régie également basée au pôle administratif de la ville du Gosier.

Les modalités d'inscription / Conditions

Un dossier doit être complété (informations administratives, copie des vaccins, assurance extrascolaire...)
Le dossier peut-être retiré auprès des services ou sur le site (rubrique Familles / enfants / Inscriptions scolaires et activi-

L'inscription de votre enfant à l'ALSH est obligatoire. Sans inscription l'équipe ne peut accueillir vos enfants.

tés annexes).

Ecoles	Effectif	Tranches d'âge concernées		
Klébert Moinet (Mare-Gaillard primaire)	40	6-12 ans.		
Armantine Marcel (Mare-Gaillard maternelle)	Armantine Marcel 40 3-5 ans			
Maryse Pierre Justin BOREL (L'Houëzel)	40	3-5 ans		
Georges Marcel	40	6-12 ans		
(Mangot)	10	13-16 ans		
Saturnin Jasor (Bourg)	30	13-16 ans		
Suzanne Rollon	40	3-5 ans		
(Poucet maternelle et primaire)	110	6-12 ans		

Dans les écoles ...

Présence de rats : procédure concertée

La ville du Gosier a initié la mise en place d'une procédure concertée relative à la présence de rats dans les écoles. Établie en concertation avec l'ensemble des partenaires - Rectorat (inspecteur de circonscription et inspecteur hygiène) - Agence Régionale de Santé, Représentants d'une entreprise de dératisation mandatée par la collectivité, avec les services de la collectivité directement concernés : Éducation, Construction publique et gestion du patrimoine, Prévention des risques.

NB: Cette procédure ne s'applique pas pour la présence d'une souris; dans ce cas il n'y a pas de fermeture d'école comme précisé par la procédure hygiène du rectorat.

EDUCATION NATIONALE	Si un fait se déclare dans l'école, le Directeur de l'établissement contacte l'inspecteur de la circonscription. Dès lors, la vérification des faits est réalisée par l'assistant de prévention, qui opère un état des lieux. Attention: il faut distinguer suspicion et fait avéré La précision est établie par l'Éducation Nationale à ce stade de la procédure. Si le fait est avéré, le Directeur de l'école avise la ville par écrit (même si un appel téléphonique précède l'écrit).
EDUCATION NATIONALE VILLE	La direction de l'éducation de la collectivité prend l'attache de l'école. Une décision concertée de fermeture de l'école est envisagée et discutée avec les partenaires suivants : inspecteur de la circonscription, directeur de l'éducation et directeur de l'école.
VILLE	La direction de l'éducation propose au Maire la prise d'un arrêté de fermeture d'un délai minimum de 6 jours et informe les autorités compétentes. L'information est communiquée aux parents en collaboration avec les directeurs d'école, notamment par le biais d'une publication sur le site internet de la ville

VILLE	Une fois l'arrêté de fermeture signé, la direction de l'éducation transmet l'arrêté à l'éducation nationale (école, circonscription) Le département aménagement du territoire des infrastructures et du développement durable mandate le prestataire de la ville et assure le suivi technique.
VILLE	Le délai de fermeture de l'école comprend : - l'intervention de l'entreprise (5 jours) pour la pose et le relevé des pièges mécaniques - la désinfection des lieux (le jour de la relève des pièges mécaniques) - le nettoyage des lieux (4 heures après la désinfection ou le lendemain)
EDUCATION NATIONALE VILLE	La veille de la réouverture prévue, une contrevisite est organisée à l'école afin de vérifier si les conditions d'ouverture sont réunies. Elle nécessite la présence : - d'un représentant de la Direction de l'Éducation de la Collectivité; - d'un représentant de l'Éducation Nationale (le directeur de l'école ou l'assistant de prévention) - du gardien de l'école (pour l'accès à l'école) Un document précis sera contre-signé et adressé à l'autorité territoriale pour, soit : - garantir la réouverture - proposer de proroger l'arrêté de fermeture pris initialement.
VILLE	Quelle que soit la décision, les parents d'élèves sont informés par un message délivré par télé- phone. A cet effet, la collaboration du directeur de l'éta- blissement est essentielle.

Inimations . . .

Accueils de loisirs Poucet Noël 2017



Le 29 décembre 2017 Journée au domaine de Valombreuse (Petit - Bourg) riche en animation : toboggan, jeux d'eau, trampoline, visite du site, piscine...

Les activités proposées par ce domaine étaient totalement adaptées aux tranches d'âge des enfants (de 3 à 11 ans); ils étaient épanouis et émerveillés par la pratique de cet éventail d'ateliers tout au long de la journée.

Le 4 janvier 2018 : Journée traditionnelle sur le site de l'Anse Tabarin (Gosier)

Cette journée a permis aux enfants de découvrir un panel de jeux d'antan (course en sac, chamboule-tout, parcours de dextérité, activités roue/sek, danse traditionnelle « gwo ka »).

Les pas de base du Gwo Ka ont été assimilés par les enfants, ce qui a permis l'élaboration d'une chorégraphie commune lors du show final présenté avec succès en clôturant cette journée d'antan.



Le 27 décembre 2017 Journée sportive de Poucet (Ecole Suzanne Rollon)

Pour cette journée sportive, proposée par Pierre DINO et Roselle NOEL, menée en collaboration avec l'ensemble de l'équipe d'animation, les ateliers étaient variés : vélo, trottinettes, rollers, zumba, football, échauffement commun « footing », jeux d'adresse, pyramide des plots, relais couvre chef, gymnastique.

Les enfants se sont beaucoup amusés durant ces activités, et, ont également pris conscience des bienfaits du sport pour la santé. Ils ont pu s'exprimer sur ce sujet et porter leurs témoignages lors du bik a pawol mis en place à la fin de cette journée sportive.



Zoom sur le métier d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM)

Aujourd'hui employé couramment, le terme d'ATSEM signifie Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelle. Leur rôle, indispensable, a beaucoup évolué récemment, et consiste essentiellement à apporter une assistance technique et éducative à l'enseignant. Recruté par la commune après avoir réussi un concours de la filière médico-sociale, l'ATSEM travaille sous l'autorité du / de la directeur / trice de l'école maternelle.

Majoritairement composé de femmes, les AT-SEMS sont chargées de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants.

Les ATSEMS font partie intégrante de la communauté éducative, et à ce titre, elles participent à la vie de cette communauté.

L'ATSEM travaille en complémentarité avec l'enseignant auprès des enfants, tout au long de la journée.

l'ATSEM a un rôle prépondérant dans les écoles maternelles et peut être amenée à accomplir un grand nombre de tâches :

- Accueillir les enfants en présence de l'enseignant ;
- Les encadrer durant la classe ;
- Veiller à leur sécurité durant les activités et les jeux extérieurs de l'école ;

- Les surveiller pendant la sieste ;
- Les accompagner aux toilettes et les changer ;
- Participer aux activités périscolaires organisées par la ville (restauration, Nouvelles Activités Périscolaires);
- Aménager et entretenir les locaux avant et après la classe.

L'ATSEM doit pouvoir identifier les besoins des enfants, et les accompagner à la fois dans leur apprentissage, leur développement global et l'acquisition de leur autonomie.

Elle doit être à l'écoute des enfants, être douce et être d'une grande disponibilité pour pouvoir les rassurer, les consoler et prendre soin des petits.

Elle est également garante de l'hygiène des enfants, comme des lieux.

Elle doit faire preuve de discrétion pour ne pas communiquer d'informations d'ordre privé concernant les enfants.

Interview de Marie-Hélène GANE, ATSEM à l'école PATER Hildevert Port-Blanc

Peux-tu te présenter ?

Marie-Hélène GANE, Agent territorial spécialisé en école maternelle à l'école de Pater Hildevert.

Comment te décrirais-tu?

Je suis quelqu'un de très dynamique, à l'écoute et très sérieuse...

Ton parcours personnel?

- Garde d'enfant chez le particulier ;
- Plongeuse dans une pâtisserie ;
- Ménage chez un particulier ;
- Vendeuse dans une bijouterie.

Tu travailles avec des enfants de quelle tranche d'âge ?

Des enfants de 4 - 6 ans (Moyenne et Grande section)

Peux tu décrire ton métier?

L'Atsem est chargée de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants.

Quelles sont les difficultés de ce métier ?

S'adapter à chaque enfant, c'est-à-dire leur besoin, leur caractère et à leur évolution propre.

Et ses richesses?

J'ai côtoyé différentes générations.

Quelle satisfaction retires- tu de ton travail?

Le plaisir de voir les enfants grandir et faire un parcours universitaire intéressant, et devenir parents.

Veux tu rajouter quelque chose pour terminer?

Je suis épanouie dans mon métier.

> Propos recueillis par Katia LUTIN



La fonction d'ATSEM vue par ADÉLAÏDE PIERRE JUSTIN, Enseignante à l'école Hildevert Pater, Port-Blanc

L'ATSEM ou la "deuxième maîtresse», comme le disent parfois les enfants est une personne responsable et de référence.

En effet, l'ATSEM est chargée d'assister le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène de très jeunes enfants, ainsi que de la mise en état de propreté des locaux servant directement aux enfants et de la préparation du matériel.

Le binôme Enseignant-ATSEM est un gage de réussite dans le quotidien des élèves.

L'ATSEM doit entretenir une relation de convivialité avec l'enseignant (e).

Cette relation doit être quotidienne dans le rite traditionnel de l'école;

Il est impératif de mettre en place les conditions d'une coopération efficace avec son ATSEM en sachant que chacun doit avoir une capacité d'adaptation et une connaissance claire de sa place.

Cette coopération est indispensable et nécessaire pour apprendre aux enfants dans un premier temps à bien vivre ensemble.

> Propos recueillis par Kelly BAHIJIA

Zoom sur les actions de noël dans les écoles Noël en toute convivialité à l'école

Dans le cadre des fêtes de Noël, six écoles ont mené des actions dans l'objectif de faire revivre de manière plus intense la période de noël à travers des animations et favoriser l'échange et le partage.

Nwel d'Antan à l'école Klébert MOINET

Un programme dynamique composé d'une projection de film sur le marché de noël d'antan, d'un déboulé, d'un grand chanté noël suivi d'un goûter animé. Les enfants y ont pris beaucoup de plaisir.



Les élèves sont très attentifs...

Noël Festif à l'école Maryse Pierre Justin BOREL

Une très belle réussite avec au programme un chanté nwel et une chasse aux cadeaux. L'arrivée du père Noël chargé de cadeaux, de confiseries et d'un goûter fut attendue avec beaucoup de joie et d'amusement.



Les enfants ont décoré la table avec leur création...

Noël en toute convivialité à l'école Suzanne ROLLON

Les enfants ont pris plaisir à réaliser une fresque sur le thème de noël durant le marché de noël où ils ont pu reconnaître les produits traditionnels. Exceptionnellement, tous les enfants de l'école ont été invités à partager un véritable moment convivial autour du repas. Les enfants étaient heureux. L'ensemble du personnel a également apprécié ce moment autour d'une table "ansanm ansanm". L'après midi, un parcours photo ainsi que des jeux musicaux ont fait le bonheur des enfants.



Découverte des produits traditionnels...

Une très bonne ambiance, moment convi vial durant le repas dans une salle décorée pour l'occasion. Tous fiers, les enfants ont présenté un chant de noël, une danse avec l'association Jénes Doubout. L'arrivée du père noël a été très appréciée et il a été particulièrement bien accueilli par les enfants.



Moment convivial autour du repas...

Nwel en Nou à l'école Turenne THÉNARD

Les enfants ont monté un groupe de musiciens jouant du tambour, ti bwa, chacha et Ka. Le groupe n'était pas seul, il était accompagné de danseurs qui ont eu l'occasion de nous montrer leurs talents en hip-hop, danse traditionnelle, et quadrille. Avec exaltation, les parents, l'équipe pédagogique et l'ensemble du personnel de la direction de l'éducation ont rejoint les enfants pour un grand chanté Nwel ainsi qu'un goûter.



La décoration a été soignée...

Noël en toute convivialité à l'école Armand LAZARD

Les enfants ont joué à des jeux innovants tels que le béret de noël afin de montrer aux enfants que l'on peut s'amuser sans acheter un jouet pour noël.

Avec beaucoup d'engouement et de plaisir, les parents ont garni le buffet permettant à tous de terminer cette journée agréablement.



Jeux innovant du béret de noël...



Les enfants passent un bon moment...



Une démonstration de danse...



En plein atelier créatif...



Des créations artistiques originales...



La collectivité a en charge la scolarisation des enfants en classe de maternelle et élémentaire. Les dossiers d'inscription peuvent être retirés et déposés à l'accueil du pôle administratif, situé à Périnet ou téléchargés sur le site de la Ville, dans la rubrique Familles-Enfants.



Pour une meilleure gestion, les inscriptions scolaires sont réparties sur trois périodes.

La première a lieu du début du mois de janvier jusqu'à la fin du mois de mars pour les inscriptions en maternelle, la deuxième se déroule de la mi-avril jusqu'à la mi-mai pour les inscriptions en élémentaire et la troisième période, au début du mois de juillet pour tous les niveaux (maternelle et élémentaire).

Il est possible de procéder aux inscriptions scolaires dans le courant de l'année pour les nouveaux arrivants sur le territoire.

Depuis 2016, une commission a été mise en place pour l'étude des demandes d'inscription en Très Petite Section (TPS) et les demandes de dérogation. Cette commission est composée d'élus de la commission vie scolaire et réussite éducative, de l'éducation nationale et d'administratifs de la direction de l'éducation. Elle se réunit 2 fois par an pour examiner toutes les demandes.

La direction de l'éducation travaille en collaboration avec les directeurs des écoles afin de satisfaire au mieux les demandes d'inscription déposées par les parents.

LA SECTORISATION SCOLAIRE

La commune disposant de plusieurs écoles sur son territoire, elle a effectué un découpage afin de répartir équitablement le nombre d'enfants par secteur.

Cette carte scolaire, proposée par la commission Vie scolaire et réussite éducative, a été validée par le conseil municipal. Ainsi, les enfants sont affectés dans l'école qui correspond à leur lieu de résidence.

LES DÉROGATIONS

Une demande de dérogation peut être faite pour scolariser un enfant dans une autre école que celle de son secteur.

De même, les parents ne résidant pas sur la commune peuvent faire une demande de dérogation pour l'inscription de leurs enfants.

Ces demandes pourront être accordées ou refusées par la commission après étude des motifs de dérogation et affectation de tous les enfants du secteur.

SECTEURS	ECOLES MATERNELLES	ECOLES ELEMENTAIRES	
Mangot — Belle-Plaine (résidence Mouniaman) - Plateau Périnet - Haut du Bourg - Lotissement Farraux-Rue Denis Bordelais	Georges MARCEL - Mangot		
L'Enclos - Le Bourg - Plateau Saint-Germain - Belle-Plaine Montau- ban : lotissement Gisors - Lotisse- ment Bédard - Impasse MONTOUT - Pointe de la Verdure — Entrée du stade - Route des hôtels.	Eugène ALEXIS - Bourg	- Georges MARCEL - Mangot - Saturnin JASOR - Mixte 1 Bourg - Germaine LANTIN - Mixte 2 Bourg	
Haut du Bourg - Rue du Dr HELENE - Périnet - Dampierre Dunoyer (coté gauche garage NEGRE) - L'Houezel - Rue Denis Bordelais	Maryse PIERRE-JUSTIN BOREL - L'Houëzel		
Montauban - Grand-Baie - Labrousse - Mathurin - Barbès - Labouaye - Riviéra - Bas du Fort - La Marina - Poucet- Impasse Boisset	Suzanne ROLLON - Poucet	Suzanne ROLLON - Poucet	
Pliane - Saint Félix- Bel Air - Dunoyer (coté droit) - Grande Ravine - Tom- beau - Route de Port-Blanc - Plateau Kancel Sud - Bas de Périnet - Im- passe Captant-Lotissement Kérhel - Lotissement Dorsile	Armand LAZARD - Grande-Ravine	Armand LAZARD - Grande-Ravine	
Mitteau - Belle-Place - Bellevue - Pliane - Mare-Gaillard - Bernard - Petit-Havre - Béline - Beaumanoir - Mora - Kervenou - Cocoyer - Digue vieux Bertin - Michaux 1 - Michaux 2	Armantine MARCEL - Mare-Gaillard	Klébert MOINET - Mare-Gaillard Pliane	
Port-Blanc - Plateau Kancel - Mare-Café - Bois de Rose Montauban - Brin d'Eau - Béflan - Jacotière	Hildevert PATER - Port–Blanc	Hildevert PATER - Port–Blanc	
Champagne - Leroux - Grand Bois - Moreau - Bouliqui - Mare-Café - Délègue - Guiampo - Ma Source	Turenne THENARD - Grand-Bois	Turenne THENARD - Grand-Bois	
Cocoyer - Labouaye - Besson - Champagne - Blanchard — Chablis - Goyave - Barbès	Aristide GILLOT - Cocoyer	Aristide GILLOT - Cocoyer	

Paroles d'enfants ...

Interview d'un enfant de maternelle sur la violence, la télévision , les nouveaux rythmes scolaires

Marie-Hélène : Tu as déjà entendu parler de la violence à l'école ?

Eva : Oui ! ça veut dire faire des méchancetés

Marie-Hélène : La violence à l'école, c'est

Eva: Et ben..., on tape, on mord, on pousse, on pince, on griffe.

Marie-Hélène : Tu penses qu'il y a de la violence dans l'école ?

Eva: ouiiii un peu. ben..... quand on tape, ou sinon on pousse, mais pas toujours.

Marie-Hélène : Si tu vois un camarade violenter un autre camarade dans l'école tu fais quoi ?

Eva : Je vais le dire à la Tatie. Et...et je vais défendre l'autre.

Marie-Hélène : Comment tu vas le défendre ?

Eva : je vais lui dire : arrête de faire ça ! Ou sinon j'appelle encore une fois la tatie.

Marie-Hélène : Tu regardes la télé ? Eva : Je regarde les dessins animés gentils comme Sasha et Masha, je regarde la Garde du Roi Lion.

Marie-Hélène : Tu regardes les infos avec papa et maman ?

Eva : Si, des fois je regarde ça.

Marie-Hélène : Qu'est ce que tu as retenu dans les infos ?

Eva: Ben... que les infos avant il y avait le cyclone et, et dans une ville il y avait tout qui était cassé.



Marie-Hélène : Tu en as pensé quoi ? Eva : Ben...... ça m'a fait un peu de peine parce que je voulais pas que tout soit cassé. Parce que après ils doivent déménager

Marie-Hélène : Alors si l'année prochaine tu n'as plus classe le mercredi, seras tu contente ?

Eva : Ben... je préfère aller à l'école (air triste)

Marie-Hélène : Tu feras quoi si il n'y pas classe le mercredi ?

Eva: Ben... je resterai à la maison pour jouer, pour aller au restaurant ou au mc donald ou au quick

Marie-Hélène : Il y a-t-il quelque chose que tu veux rajouter ?

Eva: Ben... je suis très sage à l'école. Elle était très chouette l'interview (grand sou-rire)

> Propos recueillis par, Marie-Hélène BONDOT, Responsable Périscolaire à l'école Aristide Gillot , Mardi 13 mars 2018 durant la pause méridienne.

Interview entre la responsable périscolaire et un enfant en Élémentaire

Marie-Hélène: Nous allons jouer à un jeu: je commence une phrase et toi tu la termines. Etre violent à l'école, c'est...
Fleurine: Je trouve que c'est pas bien d'être violent, parce que on peut faire mal à l'autre, on peut blesser un camarade.

Marie-Hélène : La violence à l'école, c'est...

Fleurine: Taper les autres, donner des coups de pied, dire des méchancetés, insulter les autres: c'est pas bien.

Marie-Hélène: Quand on subit des violences à l'école, que doit-on faire? Fleurine: On va vers un médiateur qui règle le conflit, ou une tatie pour qu'il puisse arrêter d'être violent, pour résoudre le problème.

Marie-Hélène : La violence à l'école peut entraîner......

Fleurine: Que les autres fassent la même chose que la personne qui est violente et donc de donner le mauvais exemple aux autres.

Marie-Hélène : L'intimidation à l'école peut se manifester par... Fleurine : La violence et.....euhhhhh par la peur

Marie-Hélène : La violence a plusieurs formes, comme...

Fleurine: Attaquer les autres avec des coups, la violence en groupe, dire des méchancetés, plusieurs élèves insultant un autre élève.

Marie-Hélène : Si un camarade subit de la violence en ta présence, que dois tu faire ? Fleurine : Les empêcher de continuer, aller voir un adulte, un médiateur.

Marie-Hélène: Qu'est-ce que le racket? Fleurine: Benquand une personne veux quelque chose à toi qui est très joli et t'oblige à lui donner. Je trouve que c'est pas bien. Il faut que la personne nous respecte que quand on dit non c'est non.

Marie-Hélène : Ou un enfant peut-il être confronté à la violence ? Fleurine : Ben... par exemple à l'école, en ville.

Marie-Hélène : Tu regardes les actualités à la télé ? Fleurine: Oui.

Marie-Hélène : Tu as retenu quoi de l'actualité ?
Fleurine : Il y des choses qui se passent

dans d'autre pays. Par exemple je me souviens plus où, mais il n'y avait plus de maison, de réseaux à cause des cyclones. Plusieurs pays les ont aidé. Ah oui St-Martin. Beaucoup de personnes sont parties à saint martin pour les aider à reconstruire l'île.

Aux infos on parle aussi de choses qui ne sont pas bien, comme des personnes qui se sont échappées de prison ou bien que nous devons nous préparer car nous allons avoir souvent des coupures d'eau.

Marie-Hélène : Si à la rentrée tu n'as plus classe le mercredi, seras tu contente ? Fleurine : ouiiiiiiiii (avec beaucoup d'affirmation)! Tous rient aux éclats.

Marie-hélène: Pourquoi? Fleurine: Parce que ma mère ne peut pas me récupérer le mercredi parce que ma maman et mon père, mes taties travaillent. Ma maman est obligée de payer une personne qui vient me récupérer. La dame qui vient me récupérer est gentille, elle habite près de chez moi.

Marie-Hélène: Tu feras quoi? Comment t'occuperas-tu?
Fleurine: Je vais me reposer, ou je vais faire un peu de leçons pour m'améliorer en classe. Faire mes devoirs ou sinon j'irai à la plage avec des amies.

Marie-Hélène: As-tu un mot à ajouter pour terminer l'échange?
Fleurine: J'aime tout à l'école car après on peut le reproduire chez nous. J'aime quand on fait des nouvelles choses avec les taties comme par exemple les paniers, ou des pliages. Ca m'apprend plein de choses.

La maîtresse nous dit toujours qu'il faut toujours avoir envie d'apprendre, d'avoir de la connaissance, pour pouvoir avoir un bon métier et pouvoir acheter de belles choses.



Côté parents

L'importance du jeu chez l'enfant



Le jeu est fondamental pour le bien-être et le développement général de tout enfant : développement moteur, psycho-affectif, social.

Quand les enfants jouent, ils développent

leurs habiletés sur plusieurs plans.

Ils réfléchissent, résolvent des problèmes, s'expriment, bougent, coopèrent, font appel à leurs impressions et exercent leur conscience morale.

Le jeu est le "travail" de l'enfant. Jouer est indispensable à sa construction et à son intégration dans la société.

Le jeu est le prétexte pour l'acquisition des 4 apprentissages fondamentaux :

- Le savoir ;
- Le savoir-faire ;
- Le savoir-être ;
- Le vouloir faire.

Le jeu permet à l'enfant de se construire. Au cours des premières années de leur vie, les enfants explorent. La répétition des actions dans le jeu est nécessaire pour intégrer une étape et passer à la suivante. Cet entraînement répété leur permet d'apprendre et de développer leur confiance en eux et l'estime de soi. Les enfants apprennent ce que sont les objets et ce qu'ils peuvent en faire, même si l'usage premier de cet objet est détourné. Ils commencent à comprendre leur univers. Pour les tout-petits, le jeu est une façon naturelle d'apprendre. Il se rapproche de la manière dont nous apprenons dans la vie de tous les jours. Au lieu d'intégrer un concept à la fois, comme on le fait en classe, les enfants doivent apprendre et utiliser plusieurs idées et objets en même temps.

Il existe toutes sortes de jeux, tous bons pour le développement de l'enfant. Chaque jeu permet à l'enfant de travailler et de mettre en oeuvre des compétences différentes. Il lui permet de :

- travailler et de découvrir par le plaisir.
- découvrir et s'ouvrir au monde et aux autres.
- se socialiser, d'intégrer les règles sociales et de vie en société
- apprendre les rôles et fonctions sociales.
- développer une culture familiale et sociale
- se projeter dans l'avenir et dans son devenir de futur adulte.
- inventer, créer transformer son environnement.
- travailler la concentration.
- organiser sa pensée et son intelligence développer sa créativité.

Plus les jeux sont variés, plus ils sont profitables à l'enfant. Il est parfois difficile pour un parent de voir tous les jouets mélangés sur le sol de la chambre, mais si le rangement est nécessaire et constructeur, l'apparente pagaille l'est aussi. Elle permet à l'enfant de développer son imagination, sa créativité en transformant et en utilisant les contraintes qui lui sont données.

À vous, parents, de définir les règles du jeu et d'accepter une certaine souplesse.

Le jeu est fondamental pour le bien-être et le développement de tout enfant. Quand les enfants jouent, Ils réfléchissent, résolvent des problèmes, s'expriment, bougent, coopèrent, font appel à leurs impressions et exercent leur conscience morale.

Le jeu chez les enfants est capital pour l'affirmation de soi, mais également pour les adultes. L'élément psychologique fondamental est que le jeu permet de s'oublier soi-même. Et seul l'oubli de soi, associé au plaisir — qui, on le sait, est la voie royale de l'apprentissage — permet de se dépasser et d'être créatif. Voilà la grande différence entre les enfants et les grandes personnes : les premiers, en effet, jouent pour se découvrir et se structurer ; les seconds, pour s'oublier et se dépasser.

Prévention de l'obésité infantile

Au fil du temps, on a pu constater une évolution grandissante de l'obésité Infantile.

Définition

L'obésité est un excès de masse grasse dans le corps dû à un déséquilibre entre les apports de nourriture (matières grasses, sucre) et la dépense énergétique (absence d'activité, sédentarité) du corps, entraînant des inconvénients pour la santé.

On parle d'obésité infantile quand c'est l'enfant qui est touché.

Les causes

Les causes sont nombreuses.

En effet, avec l'évolution des habitudes alimentaires, les tentations sont grandes pour les gourmands (grignotage).

À tout coin de rue, fleurissent des fast food, et lieux de restauration rapide (roulottes: sandwiches, bokits, agoulous... soda).

L'émergence de supermarché, boulangeries, camions bars rendant très facilement accessible des produits très gras et sucrés, et l'entrée des écrans (télé,ordinateur) dans les foyers laissant les jeunes totalement inactifs.

Cette nourriture n'apporte pas à l'organisme les vitamines et oligo-éléments qui lui sont indispensables pour son bon fonctionnement.

Une sédentarisation excessive qui va de pair avec la diminution ou l'absence de la pratique sportive. Les enfants qui ne pratiquent aucune activité sportive en dehors de l'école et qui rejoignent l'école en voiture ou en bus voient la consommation d'énergie par les muscles de leur organisme réduite.

Ét il en est de même pour les adultes!

À la maison, les parents prennent moins le temps de mijoter de bons petits plats, remplacés principalement par des préparations industrielles beaucoup trop riches en sucre, matières grasses et colorants.

Beaucoup d'enfants grignotent des chips, des bonbons et autres friandises à longueur de journée, souvent en regardant la télévision, source de tentation par le biais de la publicité.

Ils reproduisent par mimétisme les attitudes des adultes.

Les conséquences

Des problèmes rhumatologiques, pneumologiques, psychologiques, cutanées, des troubles orthopédiques (problèmes articulaires), respiratoires (essoufflement, apnée du sommeil).

L'obésité est également la principale cause du diabète type 2 chez les enfants, une pathologie touchant habituellement les adultes.

Dans certains cas, il peut exister des prédispositions familiales.

Les enfants en surpoids ont tendance à peu dormir la nuit et à se dépenser moins le jour.

Au delà de ces conséquences physiques, la pratique du sport devient une

souffrance. Se montrer aux autres est impossible, ils courent moins vite que les autres et sont souvent victimes de moqueries.

Chez les enfants en surpoids, des troubles psychiques peuvent apparaître tels que la tendance à la dépression, les troubles alimentaires (Boulimie/Anorexie), l'altération de l'estime de soi.

Les parents doivent décrypter les signaux d'alarme afin de venir en aide à leurs enfants (changement de caractère, chute des résultats scolaires, changement de comportements, compulsions alimentaires).

Prévention :

Entre 2 et 6 ans, l'obésité peut s'installer chez l'enfant.

Un dépistage précoce est indispensable . En premier lieu, s'adresser au médecin traitant de votre enfant. C'est le plus à même de dépister précocement un éventuel problème de poids chez votre enfant par le remplissage régulier des courbes de croissance du carnet de santé.

Il existe aussi des associations telle que l'Association Antilles-Guyane de lutte contre l'obésité de surpoids et la sédentarité chez l'enfant (AGOSSE) et le Réseau Grandir qui peuvent aiguiller et aussi aider les parents.

Améliorer les habitudes alimentaires d'un enfant passe souvent par l'amélioration de celles de ses parents.

• Une alimentation équilibrée pour la famille composée de légumes, de fruits, de féculents, de produits laitiers, ...;

• Manger de tout mais tout en quantité raisonnable ;

 Pratiquer une activité physique et sportive régulière permet de maigrir accompagnée d'un suivi thérapeutique et alimentaire adaptée;

• Impliquer et associer votre enfant dans la préparation des repas, une bonne manière de lui apprendre l'équilibre alimentaire ;

• Les friandises (boissons ou aliments) ne sont pas interdites, mais réservées à des occasions spéciales (anniversaires, fêtes, etc...); • L'eau est la seule boisson indispensable ;

• Limiter le temps d'écran (télé, ordinateur, téléphone portable) ;

• Il est conseillé aux enfants accompagnés de leurs parents de pratiquer au moins 60 mn d'activités physique par jour (marche, vélo, nage etc...);

• Favoriser un temps de sommeil de 8 à 10h par nuit.

La prévention de l'obésité est l'une des priorités de santé publique.

En Guadeloupe on a constaté que chez les enfants 16% sont en surpoids (soit près de deux enfants sur dix) et 7% sont obèses

Un Plan National Nutrition Santé a été mis en place depuis quelques années afin de prévenir l'obésité chez le jeune enfant.

Remerciements à Evely FERRAND, Infirmière scolaire du collège Edmond Bambuck du Gosier.



En bref...

Le Portail Famille : Retour sur l'enquête de satisfaction

Dans le cadre de la dématérialisation des procédures et pour faciliter la vie au quotidien des administrés, la ville a mis en place en octobre 2016 Le portail famille, avec pour objectif de permettre:

> le paiement en ligne des activités périscolaires tout en ouvrant aux parents l'accès à la consultation de leurs dossiers famille (phase 1);

> l'inscription en ligne aux activités péris-

colaires (phase 2);

> la mise en ligne de l'inscription scolaire

(phase 3);

> la mise en ligne des paiements et inscriptions aux autres activités proposées par la ville (phase 4).

En Juillet 2017, après 8 mois de fonctionnement, une enquête a été lancée en ligne et sur papier auprès des usagers afin de recueillir l'avis des parents sur l'utilisation de l'outil.

Les questions, très variées, portaient sur la connaissance de l'existence du portail, le niveau de satisfaction des usagers,

les difficultés rencontrées dans l'utilisation de l'outil, l'évolution souhaitée de la solution susceptible de répondre au mieux aux besoins des usagers.

Ainsi, entre le 5 et le 19 Juillet 2017, 18 questionnaires format papier et 107 questionnaires en format dématérialisé ont été

renseianés.

Près de 60% des personnes interrogées

ont déjà utilisé le portail, 30% d'entre elles trouvent que l'outil est parfaitement simple d'utilisation.

Les difficultés rencontrées concernent :

> La perte d'identifiant

> Problème de connexion en début de mois;

> L'impossibilité de payer une facture en retard:

> L'impossibilité de payer plusieurs mois à l'avance.

Les agents de la régie ainsi que la direction des systèmes d'information ont donc contacté les parents ayant fait état de problèmes de connection, de pertes d'identifiants ou de mots de passe. 57% d'entre eux sont satisfaits des réponses apportées par nos services.

En termes d'évolution, plus de 90% des personnes interrogées souhaitent payer plusieurs factures en ligne, et 83% sont favorables à la mise en place de bornes informatiques. La demande de mise en ligne de l'inscription périscolaire fait aussi partie des doléances des usagers.

La Ville a répondu aux doléances des administrés puisque depuis le mois de mars, une borne informatique a été installée au pôle administratif. Elle permettra aux parents de bénéficier de l'assistance des agents d'accueil pour effectuer le paiement de leurs factures en ligne.

La phase 2 du projet à savoir la mise en ligne de la pré-inscription périscolaire via le portail est en cours de réalisation.



Infos Pratiques

Horaires de réception de la Direction de l'Education

Lundi - Mardi - Jeudi : Me 7h30-13h / 14h30-17h

Mercredi - Vendredi : 7h30-13h

Inspection de circonscription Inspecteur : Olivier MIRVAL

(face à l'école Armantine Marcel)

e-mail: ce.9710932L@ac-guadeloupe.fr

Tél: 0590 84 57 04 / Fax: 0590 84 58 04

Mare-Gaillard

97190 LE GOSIER

Tél: 0590 84 54 22

Horaires de la régie principale (pour les paiements)

Lundi - Mardi - Jeudi : Mercredi - Vendredi :

8h-14h 8h-11h

Tél: 0590 47 05 68 / e-mail : controledegestion@villedugosier.fr

PAIEMENTS DU 5 AU 25 DE CHAQUE MOIS au pôle ou sur le Portail famille

Coordonnées des écoles au Gosier

ÉCOLES	DIRECTEURS (TRICES)		RESPONSABLES DE RÉFECTOIRES	RESPONSABLES PÉRISCOLAIRE	TEL	
ECOLES	CONTACTS	TEL	CONTACTS	CONTACTS	TEL	
Maryse PIERRE-JUSTIN BOREL Maternelle - <i>L'Houëzel</i>	KATARZYNSKI Fanny	0590 84 02 69	FARNOUX Thérèse	DAMPIERRE Karine	0690 53 77 00	
Georges MARCEL Primaire - <i>Mangot</i>	FEROL Josely	0590 84 23 24	LAURENT Corinne ISMAEL Rosy	CLAIRE Valérie	0690 53 71 26	
Saturnin JASOR - <i>Mixte 1</i> Élémentaire - <i>Bourg</i>	GIRARD Patrick	0590 84 15 55	LAMI Françoise	BODESON Dominique	0690 53 70 95	
Eugène ALEXIS Maternelle - <i>Belle-Plaine</i>	OXYBEL Alain-Michel	0590 84 16 79	BOURGUIGNON Nadia	SILVESTRE Mylène	0690 53 71 89	
Germaine LANTIN - <i>Mixte 2</i> Élémentaire - <i>Bourg</i>	NÈGRE Pierrette	0590 84 11 11	ACCIPE Lana	MOLIA Olivier	0690 53 71 07	
Suzanne ROLLON Primaire - <i>Poucet</i>	JOSEPH-THÉODORE MELYON Marly	0590 84 22 91	BELLAIRE Marie-France	DOUALOT Sabine	0690 92 60 72	
Turenne THÉNARD Maternelle - <i>Grand-Bois</i>	GALER Francine	0590 84 44 04	DUEDONM : "	MADTIAL A	0,00 52 70 20	
Turenne THÉNARD Élémentaire - <i>Grand-Bois</i>	GENDREY Pignot	0590 84 13 69	PHERON Marietta	MARTIAL Arista	0690 53 72 32	
PLIANE - Élémentaire	FÉRÉE Caroline	0590 85 96 59	JOAB Jeanine	GOSSEC Katia	0690 53 66 88	
Hildevert PATER Primaire - <i>Port-Blanc</i>	DAMPROBE Franck	0590 84 23 29	JEANNOT Antoinise	RHODA Muriel	0690 53 77 88	
Armand LAZARD Maternelle - <i>Grande-Ravine</i>	OPHELTES Chantal	0590 84 36 47	MONTOUT BALOJI			
Armand LAZARD Élémentaire - <i>Grande-Ravine</i>	ALETAS Désir	0590 84 47 67	Lise-Berthe	Marie-Thérèse	0690 53 71 82	
Armantine MARCEL Maternelle - <i>Mare-Gaillard</i>	JOAS Claudine	0590 85 94 29	BERTILI Laïka	ALBÉRI Magalie BARCLAIS Sandra	0690 92 57 09	
Klébert MOINET Élémentaire - <i>Mare-Gaillard</i>	PRIOUX Christian	0590 85 91 04	NIQUE Elisabeth	CORIAN Myriam	0690 53 66 44	
Aristide GILLOT Primaire - <i>Cocoyer</i>	CARLES Maria	0590 84 15 39	PHERON Nadia	BONDOT Marie-Hélène	0690 53 77 33	